



Des dispositifs de **tri sélectif des déchets** sont mis à disposition des personnes résidentes au sein de la Cité universitaire de Genève, selon l'organisation suivante :

Organisation du tri par bâtiment

➤ Bâtiment A

- À **chaque étage**, les **cuisines** sont équipées de **poubelles de tri** pour :
 - **PET**
 - **Verre**
 - **aluminium / fer blanc**
- À **chaque étage**, un **local dédié au dépôt des cartons** est également à disposition. Les cartons doivent être **pliés**, sans agrafes ni scotch.
- Les poubelles ménagères doivent être jetées dans les containers dédiés sur le parking du bâtiment A.



➤ Bâtiments C et D

- Un **local de tri sélectif** est situé au **rez-de-chaussée** de chaque bâtiment.

Par ailleurs, un **container pour les piles et batteries** est disponible à la **Réception**.

Quelques conseils importants pour réussir votre tri sélectif :

- **Verre** : déposer uniquement des contenants **préalablement rincés**, afin d'éviter les mauvaises odeurs et la saleté dans les containers (ex. : sauces, soupes).
- **PET** : penser à vider l'air contenu dans les bouteilles avant de les jeter.
- **Aluminium / fer blanc** : l'aluminium peut être mélangé avec le fer blanc ou la tôle d'acier (boîtes de thon, conserves).
- **Papier-carton** : seuls les journaux et les petits cartonnages (ex. : boîtes de céréales, emballage yaourts) sont acceptés. Les boîtes de pizza ne vont pas dans le carton, il faut les jeter dans les containers extérieurs.
- Les poubelles ménagères doivent être jetées dans les containers dédiés sur le parking du bâtiment D.



Important : pour tous les emballages, **veillez à respecter le logo de recyclage** indiqué avant de les jeter dans la poubelle adaptée.

Les **grands cartons** provenant d'équipements électroniques, électriques ou de livraisons postales (ordinateurs, imprimantes, lampes, etc.) doivent être **pliés et découper en morceaux puis déposé dans le local de tri dédié au carton**.

Les **poubelles des chambres** doivent être vidées régulièrement, **par vos soins**, dans les containers extérieurs.



Les **poubelles des cuisines** sont destinées **uniquement à l'usage ménager**.

Les **vêtements usagés** peuvent être déposés dans la « **Boîte à Fringues** » de la coopérative, située sur le parking du bâtiment A.

Pour les **déchets encombrants** (meubles, électroménagers), merci d'effectuer votre demande auprès de la Ville de Genève via le lien suivant : ?

<https://www.geneve.ch/themes/environnement-urbain-espaces-verts/recyclage-dechets-menagers/objets-encombrants>



En collaboration avec <https://laptitepoubelleverte.ch>, la Réception met également à disposition des dispositifs de **compostage des déchets organiques et végétaux**. L'évacuation régulière de ces déchets relève de la **responsabilité exclusive des résident-e-s**.

Les **capsules de café en aluminium** ainsi que les **déchets organiques** peuvent être déposés dans l'écopoint situé derrière le bâtiment A.



RECYCLERIE :

Grâce aux dons des personnes résidentes en départ, nous avons mis en place une recyclerie . Cela permet aux nouveaux-elles personnes résidentes de réutiliser de la vaisselle, des ustensiles de cuisine et divers articles du quotidien dans le cadre d'une initiative anti-gaspillage. Ces articles sont mis à disposition gratuitement cependant la quantité disponible dépend uniquement du nombre de dons reçus.

Le linge de lit, de bain, la nourriture, le mobilier divers et les valises ne sont pas collectés.

Le personnel d'exploitation de la **Cité universitaire de Genève**, ainsi que les **résident-e-s responsables du tri et de l'évacuation des déchets ménagers**, vous remercient pour votre **collaboration et votre engagement en faveur de l'environnement**.